

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

Accompagnement, Soins et Services à la Personne



➤ Profil

Le titulaire du Bac Pro ASSP exerce ses activités :

- Dans le souci constant de la bienveillance des personnes
- En respectant les règles déontologiques
- En étroite collaboration avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels

Il répond aux **besoins et attentes de la personne à tous les âges de la vie** : Enfants, Adolescents, Adultes malades ou âgés, Personnes handicapées

⇒ Le titulaire du Bac Pro ASSP est amené à exercer plus spécifiquement auprès de personnes dépendantes dans les établissements sanitaires, sociaux et médicosociaux. Il prend part aux différents soins, et peut être amené à participer à des activités de gestion et de promotion de la santé en lien avec le projet d'établissement.

Il s'occupe des soins d'hygiène et de confort, aide aux actes de la vie quotidienne et maintien de la vie sociale.

➤ Qualités requises

- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe
- Qualités d'écoute, de neutralité et de diplomatie
- Sens de l'organisation
- Sens des responsabilités
- Qualités de communication
- Bonne expression orale et écrite
- Discrétion (respect du secret professionnel)

➤ Emplois

- Assistant en soins et en santé communautaire
- Accompagnant de personnes fragilisées, handicapées
- Maitresse de maison, gouvernante
- Intervenant en structures d'accueil de la petite enfance

➤ Conditions d'accès

Sortie de 3^{ème} (générale, prépa métiers)

➤ Contenu de la formation

Formation en **3 ans**.



Les activités du Bac Pro ASSP sont regroupées en **4 blocs de compétence** :

- Accompagnement de la personne de manière globale et individualisée ;
- Soins d'hygiène, de confort de sécurité dans les activités de la vie quotidienne ;
- Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle.
- Réalisation d'actions d'éducation à la santé.

➤ Période de formation en milieu professionnel (stages)

22 Semaines obligatoires sur les 3 années de formation

Dont **6 semaines** en 1^{ère} année en :

- Structures sociales ou médico-sociales
- Accueil de la petite enfance
- Ecoles maternelles

Et **16 semaines** réparties sur les 2 ans de 1^{ère} et Terminale (dont 10 semaines obligatoires auprès de l'adulte) en :

- Etablissements de santé
- Structures médico-sociales accueillant des adultes non autonomes

➤ Exemples de poursuite d'études

BTS du champ Sanitaire et Social

Instituts de formations aide-soignant, auxiliaire de puériculture, accompagnant éducatif et social



Etablissement de formation

Lycée des métiers Jean Lurçat
4 rue Ludovic Arrachart 69008 LYON
04.72.78.01.60
Mail : 0690045z@ac-lyon.fr

<http://jean-lurcat.ent.auvergnerrhonealpes.fr/>

Accès par métro, tramway, bus